L'Echo de Manitoba.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, JUIN 30, 1898. No 22

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis	$1.00
Europe (compris le port)	2.50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne	10 cts
Chaque insertion subsequente . .	8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LA GUERRE

LE DÉBARQUENENT.

Les Américains ont effectué le débarquement de leurs troupes à Baïquiri, village situé à environ 18 milles à l'est du port de Santiago.

L'opération protégée par les navires de guerre de l'escadre américaine s'est effectuée sans trop de difficultés. Les Espagnols n'ont opposé qu'une très faible résistance ; d'ailleurs les Cubains insurgés ont rendu à cette occasion de réels services. Le port de Baïquiri offre l'avantage de posséder une jetée ce qui a facilité le débarquement des troupes et rendra plus aisé celui des pièces de campagne et de siège. Le 24 juin toute l'armée du Général Schafter, comprenant 16,000 hommes, était rendue sur le sol cubain.



GEORGE CHARETTE.
One of the Heroes of the "Merrimac," and a French-Canadian by birth.

LES COMBATS.

Aussitôt les Américains ont prononcé leur mouvement en avant et il s'en est suivi une série d'escarmouches sanglantes. Le 24 à Playa del Este, les Américains après une lutte qui leur a coûté 10 morts et 40 blessés (chiffres officiels) ont repoussé les Espagnols. Le lendemain aux environs de ce village a eu lieu un nouvel engagement. Depuis, les Américains ont continué leur marche, et les avant-postes sont rendus à quatre milles de Santiago. Mais c'est maintenant que vont commencer les vraies difficultés.

La ville en effet a été très efficacement fortifiée. L'armée espagnole occupe les hauteurs où elle a élevé des retranchements considérables ; des canons de gros calibres appuient ces défenses, et en arrière sont encore trois ou quatre lignes de tranchées qui seront autant de points défendus successivement.

D'autre part on annonce l'arrivée à Santiago du corps de renfort envoyé par le Gouverneur Blanco, ce qui porterait les troupes espagnoles à près de 30,000 hommes. Si l'on considère que ces derniers ont pour eux l'avantage du nombre, de la position, que ce sont tous des hommes aguerris, habitués au climat, on conviendra que les Américains ne paraissent pas pouvoir espérer une victoire immédiate. Les gros canons de siège n'ont pu être transportés, en raison du mauvais état des chemins pendant cette saison de pluies. Ce n'est point être pessimiste que de prévoir de grosses pertes pour eux du fait de la fièvre jaune étant donné les conditions défavorables dans lesquelles vont se trouver leurs troupes.

L'ESCADRE DE CAMARA.

L'amiral Camara est à Port Saïd où il a essayé de faire du charbon ; des pourparlers ont eu lieu mais on n'en connait pas exactement le résultat. Quoiqu'il en soit le voilà donc en route pour les Philippines avec une flotte nombreuse, qu'escortent des transports chargés de charbon.

A MANILLE.

La lutte va donc recommencer à Manille. Les insurgés commandés par Aguinaldo, assiègent la ville, mais rien de décisif ne parait encore avoir eu lieu ; d'atant que la flotte allemande dans la rade est aujourd'hui d'un effectif supérieur à celui de Dewey. Les Allemands ont débarqué des troupes sous prétexte de protéger leurs nationaux, et les Américains prétendent qu'ils fraternisent avec les Espagnols. C'est là un point terriblement noir à l'horizon politique.

Mutinerie au Yukon.

Une dépêche d'Ottawa annonce qu'une mutinerie a éclaté parmi le contingent de la milice canadienne envoyé au Yukon. Le huit juin la Compagnie de Frédéricton, N.B., s'est mutinée et a refusé d'avancer. Leurs griefs portent sur le poids excessif de leur paquetage qu'ils prétendent être de 80 livres et aussi sur la mauvaise nourriture.

Le Lieutenant - Colonel Evans, Officier-Commandant, a réuni ses hommes, leur a conseillé de renoncer à leur mutinerie, leur affirmant qu'aussitôt arrivés à Fort Selkirk ils trouveraient là des vivres frais en abondance. Les soldats ont néanmoins refusé de reprendre la marche. Ils accusent les officiers de les avoir traités comme des chiens et des mulets. On craint que la révolte ne devienne générale.

Ministre des Affaires Etrangères ; Cavaignac à la guerre, Lockroy à la marine.

C'est donc un Ministère Radical, et la présence de M. Brisson à sa tête n'est pas pour nous réjouir.

Il est déplorable de voir pareil changement se produire en un moment où les relations étrangères sont si tendues, et le départ de M. Hanoteaux, notamment, sera vivement regretté.

Le Nouveau Tarif Franco-Americain.

Depuis assez longtemps des négociations étaient pendantes entre les Etats-Unis et la France pour l'application réciproque de certaines parties du tarif minimum français et de la section trois du tarif américain (tarif Dingley).



AMERICAN BOAT CREWS CUTTING CABLES IN HARBOR OF CIENFUEGOS.
(From a sketch by one of the New York Herald's special war artists.)

En résumé la véritable guerre commence, et les Américains vont se heurter à d'autres difficultés que celles de la lutte maritime ; il est tout probable que le seul but de l'Espagne est de prolonger la guerre le plus longtemps possible pour la rendre la plus onéreuse possible aux Etats-Unis.

La Saint-Jean-Baptiste a Montreal.

La fête Saint-Jean-Baptiste a été célébrée à Montréal avec un éclat et un enthousiasme qui n'avaient point été égalés depuis 1884.

L'impression de cette fête restera ineffaçable.

Plus de 50,000 personne faisaient partie de la procession. La messe célébrée en plein air sur un autel improvisé, sur la pente de la Montagne, a été suivie de la bénédiction papale.

M. l'abbé J. A. Bélanger, curé de Maisonneuve, a prononcé un éloquent sermon, sur ces trois points :

L'Amour de la Mère-Patrie.

L'Amour du Pays.

L'Amour de la Religion.

La Sante de Leon XIII.

Une dépêche de Rome annonce que la santé de Sa Sainteté Léon XIII donne de sérieuses inquiétudes.

Les complications de la guerre Americo-Espagnole auraient fortement contribué, par les inquiétudes qu'elle a fait naître, à ce funeste résultat.

Les médecins du Pape déclarent toutefois qu'il n'y a rien d'absolument inquiétant.

Le Ministere Francais

A la suite d'un vote de la Chambre le Ministère Méline a remis sa démission entre les mains du Président Faure, qui l'a acceptée.

Les pourparlers pour la reconstitution d'un nouveau Cabinet ont été des plus difficiles.

M. Ribot, M. Dupuis, M. Peytral, M. Sarrien, ont tour à tour échoué dans leurs tentatives.

Enfin le nouveau ministère est dit-on formé. Il a pour Président M. Brisson, M. Delcasse, comme

Ces négociations viennent d'aboutir, ainsi que nous l'avons annoncé ces jours derniers ; un accord est dernièrement intervenu, à Washington entre M. Kasson, sous-Secrétaire d'Etat et M. Jules Cambon, Ambassadeur de France.

Les avantages provisoires qui avaient été concédés dès 1893, au commerce américain lui sont maintenus en France et en Algérie ; le gouvernement français lui accorde, en outre, le bénéfice du traitement de la nation la plus favorisée pour la charcuterie et les saindoux qu'une loi récente a inscrits aux deux tarifs en relevant les droits qui leur sont applicables.

Par contre les Etats-Unis accordent à la France, à titre privatif, des réductions sur les droits actuellement appliqués aux tartres, eau-de-vie et autres spiritueux, objets d'art, vins non mousseux et vermouts. Le dégrèvement sur les droits de douane ainsi obtenu pour les produits français est évalué à deux millions et demi.

Cet arrangement rend manifestes les sentiments dont sont animés les gouvernements de Washington et de Paris et leur esprit de conciliation.

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."
Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,

BOITE 1309, WINNIPEG, MAN.

CORRESPONDANCE D'OTTAWA

La Session qui vient de prendre place dans le domaine de l'histoire est une de celles dont le Parti Libéral de notre pays peut être fier.

Durant les deux premières Sessions de la présente Législature le Gouvernement qui venait juste de prendre les rênes du pouvoir, lorsque fut ouverte la première Session, a dû consacrer la majeure partie de son temps à définir sa ligne de conduite, débrouiller l'écheveau administratif, donner la dernière main au mécanisme officiel, nettoyer, balayer toutes les poussières accumulées sur toutes choses par le dernier Gouvernement. Certes ce n'était pas une petite besogne que de prendre en mains la conduite du char de l'Etat, après être resté 18 ans dans l'opposition, contre un parti chez qui, au dire même de ses adversaires les plus acharnés, " était implanté l'instinct du Gouvernement," et tant que les faits de l'heure actuelle ne seront point devenus partie intégrale de l'histoire qui seule permettra de les juger avec impartialité et sans passion, nous ne serons point à même d'en apprécier sainement l'importance. Alors seulement l'on dira avec quelle parfaite entente des choses, quel tact, quelle habilité, cette œuvre a été accomplie.

Toutefois il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître quel élan, Sir Wilfrid Laurier a su donner au Dominion tout entier ; les résultats obtenus laissent d'ore et déjà loin derrière eux, tout ce qui avait été fait jusqu'à ce jour.

CRIS DE PERROQUETS.

Au début de la Session c'était chose fréquente que d'entendre les Députés Conservateurs des Communes reprocher au Gouvernement de n'avoir point réalisé ses promesses d'avant les Elections.

Les Chefs du Parti avaient donné l'exemple et tout membre conservateur qui prenait la parole se serait cru déshonoré s'il n'avait, avant de regagner son siège, renouvelé, perroquet bien appris, les clameurs des chefs.

Mais à mesure que s'écoulèrent les semaines, apportant l'une après l'autre quelque nouvelle réforme, on commença à comprendre combien était dangereuse et ridicule pareille tactique, dont l'effet certain devait être d'attirer trop directement l'attention du public sur les progrès constants du Gouvernement en matière de Législation.

LES PROMESSES TENUES.

L'abolition de l'Acte des Franchises Electorales de 1885, acte dispendieux et impraticable, a été suivie par le vote d'un nouveau système juste et peu couteux.

Le Réforme du Service Civil a suivi, puis est venue la Réforme du Système Postal, et enfin le Bill du Plébiscite sur la Prohibition.

Différentes mesures ont été prises pour assurer le développement et faciliter l'accès du Yukon. L'on s'est efforcé de perfectionner les voies terrestres et fluviales de communications entres les différentes parties du Canada. L'industrie,

(Suite, page 5)

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 30 JUIN, 1898

Depuis Deux Ans.

Il y a eu deux ans le 24 juin, le Parti Libéral était porté au pouvoir par l'Immense Majorité du Peuple Canadien, fatigué et dégoûté des intrigues et de la funeste politique du Parti Conservateur.

Depuis cette époque, le Gouvernement dont Sir Wilfrid est le Premier Ministre, s'est attaché à réparer les erreurs du passé, et aujourd'hui le pays tout entier se ressent de sa bienfaisante activité.

Les intérêts agricoles du pays ont été particulièrement favorisés. L'immigration a pris une extension inconnue jusqu'ici. La milice a été reconstituée sur des bases solides. Le chemin de fer du Crow's Nest Pass va ouvrir la région si riche du Kootenay; on a assuré l'exploitation des merveilleux centres aurifères du Yukon; l'Intercolonial, par suite de l'impulsion donnée, est en train de devenir une opération fructueuse au lieu d'être un sujet de ruine pour le pays qu'il traversait. Les canaux du St. Laurent ont été creusés. Enfin le port de Montréal par suite des allocations fournies, est en passe de devenir le rival de celui de New York. La volonté du peuple sera à même de se prononcer sur la prohibition. Enfin le traitement des juges a été mis en concordance avec leurs travaux.

Ce sont là des résultats qui justifient amplement les espérances fondées par le peuple Canadien en 1896. Le peuple qui constate le merveilleux développement de notre pays, sait apprécier les généreux efforts du gouvernement qui a obtenu pareille réussite, et son seul souci sera de l'aider à compléter sa noble tâche.

La Bonne Foi du Senat.

M. le Sénateur Bernier jubile, il exulte, il rayonne; sa joie débordante s'épanche dans les colonnes du *Manitoba* en un long article intitulé "La Politique" et dont le sous-titre pourrait être "Apologie du Sénat."

Le Sénateur Bernier ressemble un peu à l'écolier qui vient de faire une bonne farce à son professeur, il ne se sent pas d'aise d'avoir embêté le Gouvernement, il est si fier de son ouvrage qu'il s'en vante sans détour.

"A quoi servirait le Sénat," déclare-t-il en substance, "sinon à être désagréable au Gouvernement!"

On pourrait peut-être s'étonner, non sans raison, d'une déclaration aussi peu en harmonie avec son attitude envers le Gouvernement Tory, au temps jadis; mais si sa conscience est satisfaite, nous n'avons rien à y voir; car vous savez; la conscience avant tout!

La conscience, il n'y a que ça!!

Il est douteux par exemple que la population du Manitoba se montre aussi satisfaite de M. Bernier qu'il l'est de lui-même.

Elle est déjà payée d'ailleurs, pour se méfier; l'expérience du passé lui a appris à connaître les théories néfastes de cet homme politique.

La vertu, dominante, caractéristique de M. Bernier est, chacun sait ça, l'Economie.

La nécessité de développer nos écoles, d'offrir un prix suffisant aux instituteurs pour nous assurer des maitres capables, d'augmenter le nombre de nos établissements scolaires, tout cela importe peu; la principale, l'unique préoccupation doit être de faire des économies; ainsi du moins s'est-il fait connaître pendant sa gestion comme surintendant des écoles.

Nous devions donc nous attendre à le voir pousser les hauts cris lorsqu'il s'est agi de consacrer une partie du capital affecté aux écoles, au bon fonctionnement de notre système scolaire.

Ses principes conservateurs s'étendent jusqu'à la caisse inclusivement.

Mais il cesse d'être de bonne foi, quand il vient parler au nom des principes.

La Province du Manitoba est propriétaire de ce fonds des écoles comprenant à l'heure actuelle $450,000 en argent, et $15,000,000 en terrains.

Le rôle du Gouvernement est de surveiller l'emploi de ces fonds destinés aux seules fins scolaires; mais il est parfaitement libre d'en autoriser l'usage lorsqu'il reconnait la nécessité judicieuse de cette dépense.

Les Gouvernements Conservateurs eux-mêmes ont jugé à propos de le faire. En 1879 il fut avancé $20,000, en 1884 $10,000, pris sur les fonds consolidés; et il ne semble pas qu'à cette époque M. le Sénateur Bernier se soit opposé à la mesure; bien au contraire.

Le droit du Gouvernement Fédéral n'est point discutable, et en dehors de ces deux antécédents, le plus simple bon sens suffirait à faire comprendre combien il est dans son rôle véritable, en permettant l'usage de ces fonds, alors que l'institution à laquelle ils sont destinés, menace de péricliter, faute d'argent pour la soutenir.

Le but du Gouvernement n'était pas, croyez-le bien, de thésauriser, mais de créer des ressources destinées à soutenir et à développer nos institutions scolaires, au fur et à mesure de leurs besoins.

Et quand à la "dilapidation" qui trouble et hante votre cerveau, soyez rassuré, le Gouvernement avait pris soin de mettre dans sa législation, une clause en vertu de laquelle "aucune partie de cette somme allouée, ne pourra être dépensée à d'autres fins que pour le soutien de Ecoles et pour le développement de l'instruction publique dans le Manitoba."

D'ailleurs vous devez sûrement la connaître cette clause.

Mais c'est perdre le temps à prêcher un converti, car en bonne conscience vous savez parfaitement le peu de poids de vos prétendues accusations; la vérité est autre.

"A sa dernière session, la législature locale," écrivez-vous, "a voté pour les fins d'éducation $185,000. C'est une somme dont les institutions scolaires ne peuvent être privées: *elles devront l'avoir*. Si les $300,000 eussent été données au Gouvernement Local, les écoles en auraient-elles bénéficié? Non pas! Elles n'auraient eu tout de même que les $185,000 votées par la législature!"

Admirez, cher lecteur, le joli petit calcul, la candeur et la naïveté de cette combinaison légèrement infâme!

MM. les Sénateurs se sont dit:— Le Gouvernement Greenway a voté $185,000 pour les fins d'éducation, il comptait pour couvrir ces dépenses sur les $200,000 (et non $300,000) que devait lui allouer le Gouvernement Fédéral cette année. Si donc nous empêchons cette allocation le Gouvernement Greenway qui ne dispose encore que de très modestes revenus, sera obligé de recourir à une augmentation de taxes. Et alors nous aurons beau jeu pour crier à la dilapidation, à l'imprévoyance, et patati et patata. —(Voyez, vocabulaire ordinaire de l'opposition).

Eh bien, n'en déplaise à M. Bernier et consorts, nous ne sommes pas dupes de ces hypocrites protestations; nous savons ce qu'en vaut l'aune; et si par malheur nous sommes obligés afin d'assurer à nos écoles, le soutien qui leur est nécessaire, de supporter une augmentation de taxes, nous saurons qui accuser.

Nous n'oblierons pas le rôle néfaste des malfaiteurs publics qui sous le couvert des plus nobles sentiments, n'ont pas craint pour satisfaire leurs rancunes ou leur ambition politique de compromettre notre bien le plus cher, l'instruction de nos enfants.

Manitoba et le Senat.

Le Sénat semble prendre à tâche de justifier la campagne menée pour réclamer son abolition ou tout au moins sa réforme, et si le moindre doute pouvait subsister à l'égard du bien fondé de cette campagne, il suffirait pour en être convaincu d'étudier l'œuvre néfaste de ces derniers temps.

L'indignation soulevée par les mesures iniques de notre Sénat imbécile ou fanatique, fait en vérité monter aux lèvres des honnêtes gens un cri de révolte dont le bruit chaque jour grandissant trouve de l'écho dans toute notre Province.

Le peuple suit attentivement les discussions journalières qui se poursuivent dans les journaux à ce sujet, mais il faut bien l'avouer, l'opinion publique flotte encore indécise quant au meilleur parti à prendre, *reforme* ou *abolition*.

Le pour et le contre sont encore à peser plus exactement; mais toutefois nous croyons résumer assez fidèlement l'opinion de la majorité en disant que la réforme paraît à l'heure actuelle faire pencher le plateau de la balance en sa faveur.

Nous ne saurions en cela, blâmer l'opinion publique. Elle s'effraye à bon droit d'un changement si radical, d'un pas si prononcé dans l'inconnu toujours plein de mystère.

A tort ou à raison on redoute un changement si radical et l'on avouera qu'au Manitoba, dont la constitution relève non de la Couronne mais du Parlement Fédéral, cette appréhension n'aille pas sans quelque raison d'être.

L'on désire entourer nos droits du plus grand nombre de garanties possibles; l'on préfèrerait donc une réforme dont l'objet serait de rendre efficace la garantie que peut être pour nous le Sénat.

Mais justement à cause de l'importance du rôle que peut jouer à un moment donné le Sénat pour le maintien de nos droits, nous désirons, nous réclamons plus vivement que qui que ce soit la *reforme* complète d'un corps qui jusqu'à ce jour, bien loin de remplir ce but, n'a été suivant les circonstances qu'un rouage inutile ou funeste.

Les intérêts de notre Province sont sous bien des rapports en complète opposition avec ceux des Provinces de l'Est; d'autre part la supériorité numérique de leur population rendrait quelque peu illusoire pour nous le recours à un referendum ou autre mesure semblable.

Nous croyons que la diversité des intérêts, l'étendue des distances et mille autres causes, auront pour effet de rendre inévitable dans un avenir prochain, l'autonomie complète des différentes Provinces; ce jour-là le Sénat du Dominion sera appelé à jouer un rôle analogue à celui des Etats-Unis.

Il serait donc téméraire suivant nous de supprimer un corps qu'il nous faudrait alors créer à nouveau.

Nos confrères de l'Est nous permettrons de leur faire le reproche d'avoir jusqu'à ce jour discuté la question du Sénat à un point de vue par trop exclusif.

Si les Province de Québec et celle d'Ontario étaient seules en jeu, la nécessité de l'abolition s'imposerait, mais nos aînées auront certainement à cœur de prendre aussi en considération nos intérêts; intérêts qui pour les raisons énoncées, nous paraissent nécessiter l'existence d'un Sénat.

Quant à la Réforme nous ne cesserons de la demander à corps et à cris, et s'il n'était point possible de l'obtenir, mieux vaudrait certes, même à notre point de vue, l'abolition complète que l'existence de cette réunion de Boudha imbéciles, contemplateurs d'ombilics ou apôtres du Nirvâhna.

Revue des Journaux.

DE "L'ÉVANGÉLINE."

I

Cependant "Arichat" n'est pas si aveugle qu'il ne voit beaucoup de réformes à faire, mais il veut des réformes à sa mode—celles de *L'Evangeline* et du peuple acadien parées suivant son idéal à lui.

Il espère bientôt voir le français enseigné dans nos écoles, mais primé par l'enseignement religieux, mêlé de catéchisme, d'histoire sainte, d'homélies sur les béatiudes et les péchés capitaux, tout cela expliqué par des pauvres laiques qui ont tout le mal du monde à se diriger eux-mêmes dans les sentiers tortueux et mal définis des dogmes, de la lettre et de l'esprit de la doctrine mal étudiée; par des laïques sans autorité pastorale; par des laïques à qui le clergé ne veut, ne peut et ne doit accorder le droit d'interpréter l'enseignement de l'Eglise.

Votre plan est un leurre, Monsieur "Arichat." Si vous êtes laïque et parlez de la sorte, vous avez en vous un fameux grain de présomption. Enseigner la religion! Alors nous sommes comme les églises réformées; nous avons de par nous la liberté d'interprétation; la foi n'est plus une, le pasteur un, le troupeau catholique.

Peut-être que vous vous contenteriez de la lecture du catéchisme sans explications et sans commentaires; cela peut se faire à la maison et après les heures de classe, nous le répétons. Un maître d'école trouvera bien des moyens d'être moral dans le cours de ses explications, s'il le veut; en étudiant l'histoire, la géographie, la botanique, l'astronomie; n'importe qui moralisera et la loi n'y aura rien à redire, mais, il est temps qu'on se mette sérieusement à l'étude des sciences modernes; qu'on apprenne un peu de la sagesse des enfants du siècle qui nous passent sur le corps.

II

Le français ne nuit pas pour le salut, mais il est d'absolue nécessité pour vivre dans ce monde, quand on est acadien et qu'on a envie de se soustraire à la servitude, de progresser et de manger son pain honorablement. Nous ne pouvons pas tous être des saints Joseph Benoit Labre. Nous sommes sûr que vous n'êtes pas vous-même indifférent à votre bien-être, à ce bien-être que votre éducation vous a donné. Pourquoi en voulez-vous priver les autres? Si vous vivez en ermite, dans la contemplation, nourri par les corbeaux du ciel ou le commun des chrétiens qui vous apportent leurs aumônes, quel avantage voyez-vous à faire partout des Thebaides. Il faut des religieux, il faut des prêtres, mais il faut aussi des chrétiens, de simples moutons qui croissent la laine et nourrissent le lait des pasteurs.

III

Il parait aussi qu'à vos autres qualités de rétrograde, vous aimeriez ajouter celle de sectaire et verser votre province dans l'ornière manitobaine que Laurier a pas mal comblée. Nous ne vous suivrons point sur ce terrain; nous pourrions en dire long, sur vos amis politiques qui firent des miracles pour vous donner la liberté catholique comme à Madrid.

Sir Chapleau.

DE "LA VÉRITÉ."

"En 1885 l'exécution de Louis Riel imposée au Gouvernement Fédéral par le fanatisme orangiste, avait créé parmi les Canadiens-Français un soulèvement populaire, aussi spontané, réel et profond qu'il était légitime et beau. En dirigeant ce mouvement avec fermeté et sagesse, il eut été possible d'en faire le point de départ d'une nouvelle orientation de notre politique nationale.

C'est ce que M. Chapleau aurait pu faire, mieux que tout autre, à cause de son éloquence qui entraînait les masses.

Il fit le contraire. Il chercha non pas à diriger le mouvement mais à le comprimer, pour sauver son parti. Il ne reussit point. Il sauva sans doute les jours du gouvernement coupable, mais le courant, endigue d'un côté, se répandit avec fracas d'un autre, et en définitive les efforts que Chapleau et les autres chefs conservateurs dirigèrent contre le mouvement populaire de 1885 ne firent que profiter aux libéraux.

La Fete Nationale.

DU "CANADIEN" DE ST-PAUL.

Aujourd'hui et demain on célèbrera, dans la plupart des villes et dans un grand nombre de villages de la Province de Québec et des Etats-Unis la fête de Saint-Jean-Baptiste, le patron de la nationalité canadieune - française. Nous voudrions voir observer, partout où il se trouve un représentant de notre race, c'est-à-dire d'un bout à l'autre du Canada et de la république américaine, ce grand jour où l'on se réunit au pied des autels et sur les places publiques, où l'on entend les ministres du Seigneur et les orateurs de circonstance parler de la patrie, de son saint patron, de ses luttes et de ses gloires passées, de ses succès ou de ses tristesses actuels et de ses espérances pour l'avenir. Nos pères ont courageusement lutté pour nous transmettre l'héritage dont nous jouissons aujourd'hui: notre foi, notre langue et nos lois. Mais le temps des luttes n'est pas encore fini. Des ennemis nous environnent de toutes parts, et si nous cessons de combattre, si nous nous croisons les bras, nous serons sûrement terrassés, et nous ne pourrons transmettre à nos descendants, dans toute son intégrité, le précieux héritage que nous tenons de nos ancêtres. La fête de la patrie, la fête de la Saint-Jean-Baptiste, est l'occasion par excellencc de nous rapprocher, de retremper nos forces et de nous préparer pour les luttes futures.

Le Liberalisme.

D'APRÈS "LA VÉRITÉ."

Quelques définitions données par *La Verite*:

"Il faut être libéral, c'est-à-dire AVOIR L'ESPRIT RADICALEMENT FAUSSÉ pour ne pas le comprendre."

"Le *vrai* libéralisme, est le libéralisme pernicieux, condamnable et condamné!"

Par contre la Religion Espagnole, malgré ou à cause de ses superstitions est, "La Foi sans mélange d'hérésie ou dc schisme."

Après cela il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

C'est égal, voilà de quoi surprendre quelque peu ceux qui croyaient cncore en la noble indépendance de *La Verite*.

La Tentative des Feniens

EN 1871.

(Suite)

Certes, personne ne pourrait s'étonner d'une semblable hésitation, alors même qu'elle fut véritable.

La situation faite aux Métis, les évènements précédents, les justes sujets de plainte qui à l'heure actuelle étaient nombreux, rendaient bien excusables un moment de réflexion, d'hésitation avant de prendre ouvertement parti.

Ajoutez à cela la méfiance que devait infailliblement faire naître pareille situation ; l'ignorance absolue de la plupart des Métis à l'égard de cette dénomination de féniens, qui pour eux rappelait surtout l'antagonisme contre les Orangistes, leurs propres ennemis, et vous avouerez que la population métisse aurait agi fort sagement en montrant une certaine suspicion envers l'annonce de faits qui pouvaient l'engager dans l'inconnu. Tout homme de bon sens rendra justice au bon sens de ces gens qui voulaient se renseigner auprès de leurs chefs avant de se prononcer.

La sagesse de ces chefs n'est donc que plus méritoire, car même en admettant le bien fondé de cette hésitation il n'en reste pas moins acquis que c'est à ces chefs que revient l'honneur du mouvement de loyalisme dont la nation métisse fit preuve le dimanche 8 octobre.

Voici d'ailleurs le langage que tint le plus éminent de ces chefs, M. Louis David Riel :

"Il ne s'agit plus ici d'Orangistes, ni de traitres, ni d'adversaires," dit-il, "les droits et libertés que vous avez si chèrement achetés sont gravement menacés; notre devoir est d'aller en avant sans regarder en arrière.

"Le pays est attaqué ; le représentant légitime de la Reine vous appelle à défendre la patrie ; prenons les armes et défendons la. C'est notre devoir à tous. Mais surtout," ajoutait-il, "ne nous divisons pas ; que l'action soit unanime ; par là l'expression de nos sentiments si injustement soupçonnés et calomniés sera plus éclatante et plus solennelle. Que la nation fasse encore une fois preuve d'abnégation ; donnons encore cette preuve, au risque même de voir ce grand acte odieusement travesti et interprété par nos adversaires."

Admirables paroles empreintes du plus pur patriotisme, et qui tirent une grandeur toute particulière de la situation dans laquelle se trouvait Louis Riel à cette époque.

La conduite de Riel en de telle circonstance est la preuve la plus éclatante de l'absolue bonne foi de cet ardent patriote.

Le dimanche au soir, 8 octobre, le Lieutenant-Gouverneur ayant fait connaître sa décision, en réponse aux offres des Métis-Français ; ceux-ci s'organisèrent.

Le corps de cavalerie se composait de 10 cavaliers de Saint-Boniface sous les ordres de M. de Lagimodière ; 10 de Sainte-Anne de la Pointe des Chênes, sous M. Charles Nolin ; 10 de Saint-Vital et Saint-Norbert, sous M. P Parenteau, Père ; 10 de Saint-François-Xavier, sous M. Pascal Breland, et 10 de la Prairie du Cheval Blanc, sous M. Birston. En tout 50 cavaliers dont M. Breland fut déclaré chef et guide. L'organisation militaire était laissée aux hommes, qui convinrent et demandèrent de se constituer comme dans les guerres de la prairie. Chaque peloton de 10 cavaliers eut son capitaine, qui durant la marche était chargé de la discipline et du soin de ses hommes.

Les seuls Canadiens faisant partie de ce corps furent M. Royal, M. P. P.; Jos. Dubuc, M. P. P., et M. A. Chartrand.

Le lundi fut consacré à la distribution des armes, des munitions et des ration, et le mardi matin les trois compagnies de St. Boniface, Ste. Anne et St. Norbert se mirent en route.

Le même jour, un corps de 15 cavaliers métis-anglais, sous le commandement de M. Cunningham, M. P. P., de Headingly, partait en exploration dans la direction du Portage.

Le parti français se dirigea vers le Sud-Ouest, où l'on signalait la présence de 900 Féniens aux environs de la montagne Pembina.

La première étape fut de 20 milles; le campement se fit à la traverse de la rivière à St-François-Xavier, où les compagnies de cette paroisse rejoignirent le gros du corps.

La seconde étape conduisit nos cavaliers à travers la prairie brûlée par les feux d'automne au-delà des sources de la Rivière Sale. Dans la nuit le vent du Nord se mit à souffler, la pluie se changea en neige et au bout de peu de temps, hommes et bêtes furent trempés jusqu'aux os, mais la gaieté résista à ces désagréments, et le lendemain matin l'on se remit en marche la neige et le vent dans le dos, pour parcourir une étape de 36 milles non interrompue jusqu'à la Rivière aux Ilets de Bois.

Dans la soirée les chefs tinrent conseil, les hommes prêtèrent serment d'allégeance en plein air, puis l'on fit appel aux hommes de bonne volonté pour le service d'éclaireurs en avant et sur les ailes de la colonne.

Tous se présentèrent.

MM. T. Vaudry, B. Boucher et J. Dubuc eurent mission de se rendre à 40 milles du côté de St-Joseph de Pembina. MM. St-Germain, Vermette et Nolin se dirigèrent vers la Montagne et deux autres descendirent vers le Sud-Est.

Les éclaireurs partirent le lendemain matin au point du jour ; et le camp fut transporté sur les bords de la Rivière Tabac.

Le samedi se passa dans l'inaction attendant l'arrivée des éclaireurs, et ceux-ci ayant rejoint le lendemain matin, la colonne mise au courant de ce qui s'était passé, reprit le chemin du Fort Garry.

La seule victime de l'expédition fut un magnifique ours noir tué par M. Francis Nolin de Ste-Anne des Chênes.

Les événements avaient marché rapidement pendant ce temps.

O'Donoghue avait compté sur l'appui de la population toute entière ; escomptant à son profit les justes réclamations des Métis il avait espéré s'en servir pour les rallier à sa cause ; il lui suffisait de se présenter, pensait-il, pour les voir tous accourir. Aussi après avoir voyagé plusieurs jours entre Pembina et la Pointe à Michel, il crut le moment venu d'agir et le 5 octobre à cinq heures du matin, le Général Curley à la tête d'une trentaine de Féniens s'emparait des deux ou trois maisons qui formaient le Fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Pembina; il en prenait possession au nom du *Gouvernement Provisoire de Manitoba!* Ce qui seul suffit à démontrer quel était son but, et combien il comptait sur la nation métisse.

Le Fort se trouvait justement sur une lisière de terrain réclamée par les deux gouvernements anglais et américain.

Agissant d'après des instructions très précises le Colonel Wheaton Commandant des forces américaines à Pembina, n'eut pas plutôt appris le mouvement des Féniens qu'il expédia un détachement avec l'ordre de s'emparer des pillards. Les géneraux et les soldats féniens craignant de se voir entourés abandonnèrent le Fort et s'enfuirent.

M. O'Donoghue fut arrêté sur le territoire anglais, à quatre milles de la frontière, par quatre Métis sous la direction de Gordon.

O'Donoghue se voyant pris arma son pistolet et déclara qu'il les suivrait si leur intention était de le remettre entre les mains du Colonel Wheaton, mais que s'ils voulaient le livrer aux autorités anglaises le premier qui porterait la main sur lui serait un homme mort.

Nos Métis qui connaissaient le caractère décidé de O'Donoghue consentirent à le conduire jusqu'à la frontière et le remirent entre les mains du Colonel Wheaton.

Le 7 au soir, M. le Consul Taylor informait Son Emin. le Lieutenant-Gouverneur de la nouvelle de cette arrestation que le Colonel Wheaton lui avait télégraphiée.

Le lundi, 9 mai, MM. O'Neil, O'Donoghue, Curley, Donnelly et Kelly, parurent devant le Juge Forter de Pembina, mais il fut impossible au Colonel Wheaton de trouver un seul témoin qui consentit à déposer contre les prisonniers ; force fut donc de les relâcher.

(A suivre)

Concert au "Manitoba,"

Par Mademoiselle Gabrielle Mollot et Ses Eleves.

Un nombreux et chaleureux auditoire était présent mercredi dernier, au concert de Mademoiselle Mollot.

Ce concert était beaucoup plus intéressant que ne le sont généralement les concerts de ce genre.

Notre espace est trop limité pour faire sa part d'éloges à chacune de celles qui furent entendues, mais nous devons dire que le talent de Mademoiselle Mollot, surtout dans l'exquise Ballade de Chopin, lui a valu la plus grande part des applaudissements.

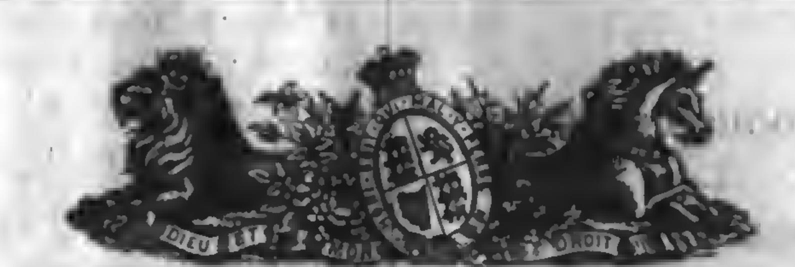
Parmi les jeunes pianistes qui tour à tour parurent devant l'auditoire nous devons mentionner particulièrement Melles Burke, Albertine L. Auger, Alice Bertrand, Annie Booth, Katie Brownrigg, Master Allan Macdonald et surtout Melle Antoinette Mondor qui, dans la Polonaise de Rutter, fut très remarquée.

Melles Tassé et Willon, et M. Gelley, contribuèrent vocalement une partie très intéressante de ce concert.

En correctionnelle, le lendemain du Grand-Prix :

Le juge.—On vous a pris à Longchamps, la main dans le gilet de votre voisin, volant une montre.

Un vieux repris de justice.—Ah! mon juge, il y a des jours où l'on n'a pas la main heureuse !



Nord-Ouest Canadien.

Reglement des Homesteads

Toute section No. pair, des terres de la Couronne non affectées et non réservées, excepté les No. 8 et 26 pourront etre pris en homesteads par toute personne chef de famille ou aucun homme au dessus de 18 ans en raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees

L'entrée peut être faite personnellement a l'office des terres du district ou sur application au Ministre de l'interieur à Ottawa, ou au Commissaire d'immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée réguliere est de $10. pour tout terrain déja occupé, il sera chargé $5. ou $10. de plus pour rencontrer les dépenses de cancellation et des inspecteurs.

Conditions a remplir

Culture et residence pendant 3 ans sont requises, et durant ce temps, le colon ne peut être absent pendant plus de 6 mois en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Applications pour patentes

Peut être faite au bout de trois ans devant l'agent local ou l'inspecteur de homesteads, en ce cas les frais seront de $5. Il doit être fait notice 6 mois à l'avance par écrit au commissaire des terrains de la Couronne à Ottawa de l'intention de faire application pour la patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tout office des terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance soront données pour trouver les terrains désignés et informations completes fournies sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minière ainsi que toute copie des lois et réglements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus par application soit au Secretaire du Departement de l'interieur à Ottawa ou au Commissaire de l'immigration à Winnipeg.

JAMES A. SMART,

Deputé Ministre de l'Interieur.

N.B. A part les terrains ci haut mentionnés, des milliers d'acres de terrains de première qualité sont mis en vente par les differents Cie. de chemin de fer ou des Sociétés particuliéres.

Abonnements.

Jean-Baptiste ! Y a un M'sieur qui demande une piastre !

—Une piastre, bon sens ! Et pour qué donc ?

Y dit qu'i vint pour L'ÉCHO DE MANITOBA.

—Pour sûr que je vais la lui donner sa piastre. Dis-y que je viens tout de suite.

Ainsi soit-il, chers concitoyens.

Correspondance d'Edmonton.

Je n'avais pas vu la ville d'Edmonton depuis plusieurs années, et j'ai été bien agréablement surpris en constatant le merveilleux développement de cette ville. Le site n'a pas changé, il est toujours aussi beau, et fait la joie des yeux ; mais quelle différence sous le rapport des constructions ! Le petit village est devenu une ville considérable, les scieries ne suffisent point à fournir aux constructions qui surgissent du sol comme par enchantement. Ces moulins à scie s'étendent au sud de la ville, et sont pourtant nombreux et importants.

Au sud aussi sont les machines à laver l'or. Un grand nombre de gens y sont employés, et leur gagne journalier est, m'a-t-on dit, de $1.50 à $2 par jour.

Il existe aussi une école où l'on apprend à traiter l'or.

Depuis l'hiver dernier il s'est déclaré ici un véritable boom, et c'est plaisir de voir combien tous les habitants sont encouragés et pleins d'espoir. D'ailleurs la population augmente journellement. Les immigrants arrivent en grand nombre. Les affaires se ressentent de cette activité et tout marche à souhait.

Le pont est presque terminé.

Je ne fais aujourd'hui que vous donner sans tarder mon impression première, et me propose de compléter l'étude de ces merveilleuses contrées.

SIMON ST. GERMAIN.

De Notre Correspondant de Wolseley.

"L'Ouest Canadien" se demandait l'autre jour quelle serait la meilleure méthode de se procurer des colons pour l'Ouest. Les habitants de Wolseley se chargent de la lui indiquer.

La semaine dernière, M. l'abbé Roy a eu à célébrer le même jour dans sa paroisse deux baptêmes chez Messieurs S. Edwards, de Ellesboro, et David Tomigny, de Sanntaluta.

Chose à noter, c'est que les parrains et marraines ont été fournis par la même famille dans les personnes de Messieurs Jos. Pepin, de la Maison Brooks & Cie, de Indian Head, et Onésime Tomigny, de Wolseley. Les marraines étaient Mme En. L. Prud'homme, autrefois de Montréal, et Mme Onésime Tomigny, de Wolseley.

Bravo les Canadiens !

L'Exposition de Winnipeg.

L'Exposition Industrielle qui doit s'ouvrir à Winnipeg cette année le 11 juillet, promet d'être un éclatant succès.

Elle suit d'ailleurs en cela la marche ascendante de nos provinces, dont elle est le reflet fidèle, et le merveilleux développement de nos ressources rendait inévitable cet accroissement prodigieux de l'Exposition. De 8000 en 1891 le nombre des visiteurs pendant la durée de l'Exposition est monté l'année dernière à 60,000 !

Quelle preuve plus certaine peut être formée de l'intérêt soulevé autour de cette manifestation des ressources prodigieuses de notre contrée.

En présence de pareils résultats il importait de prévoir à l'accroissement certain de cette année. Les Directeurs l'ont compris et n'ont rien épargné pour arriver à ce résultat.

Les bâtiments consacrés aux différentes catégories d'animaux, ont reçu un développement énorme, des constructions nouvelles sont venues satisfaire aux nouveaux besoins ; l'agréable se joint à l'utile pour faire de l'Exposition une chose intéressante en même temps qu'amusante.

Une somme considérable a été consacrée à la formation des prix. $15,000 en argent auxquels viennent s'ajouter des objets d'art, coupes, etc., de toutes sortes, sont destinées à récompenser les nombreux lauréats.

Des attractions nouvelles ont été ajoutées au programme, et feront les délices de toute une population.

De tous côtés des arrangements ont été pris pour réduire le tarif des places sur les chemins de fer, et aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis.

On a prévu les désagréments qui résultent de l'encombrement et rien n'a été négligé pour prévenir cet encombrement.

En un mot l'Exposition de Winnipeg prendra rang cette année parmi les manifestations importantes de ce genre.

Entre policeman et vagabond au parc :

—Que faites-vous là, couché sur ce banc à deux heures du matin ? Vous n'avez donc pas de domicile ?

—Pas encore, ... , j'attends que les loyers diminuent.

Theatres, Concerts, Etc.

AU "WINNIPEG."

Le théâtre Winnipeg a durant la semaine dernière donné une série de représentations du plus grand intérêt.

La troupe de M. Mantell s'est distinguée dans des drames romantiques fort remarquables tels que "Monbars" et "The Face on the Moonlight."

Pour la semaine de l'Exposition de Winnipeg, le théâtre Winnipeg prépare des attractions hors-ligne.

L'agencement si heureusement combiné de la scène lui permettra de représenter les merveilleuses pièces qui ont fait la renommée de la Cie Neill Stock. Cette Cie a rarement eu l'occasion de se produire ailleurs que sur les grandes scènes des principales villes de l'Est et ce sera une bonne fortune pour notre population que d'admirer pareil spectacle.

La Compagnie Neill comprend une quantité des acteurs les plus fameux, tels que James Neill, Hershall Magall, Edythe Chapman, Robert Morris, etc., etc.

Leur répertoire excellent renferme des pièces universellement réputées, comme "La Loterie d'Amour," "Le Bal de Charité," "Diplomatie," "Les Amazones," "La Fille du Banquier" et tant d'autres.

* * *

AU "GRAND."

Au "Grand" opera la Cie Empire Comedy coutinue à faire salle comble avec des pièces du plus grand intérêt, jouées d'une façon hors pair.

"Maris et Veuves" a eu le plus grand succès ; le scenario fort intéressant, avec un heureux mélange de comique de bon aloi a été fort heureusement interprété par les différents artistes avec un naturel parfait.

Les "Lunatics" ont remporté un joli succès.

Puis au début de cette semaine est venue la pièce "Les Maniaques" digne en tout de ses devancières.

Ces jours-ci la Compagnie donnera en représentation un drame-comédie, "Struck Gas," dont on fait le plus grand éloge.

Samedi soir a eu lieu le tirage d'un bicycle de première marque.

* * *

THE WHITE ENTERTAINERS.

Les "White Entertaiuers" continuent d'attirer chaque soir la foule à leur Pavillon de la rue Bannatyne ; et ce n'est que justice car les efforts de la troupe ponr varier son programme ; le talent que déploient les artistes pour les faire valoir mérite tout notre encouragement.

ADA la CUBAINE

DEUXIÈME PARTIE.

Le Chatiment.

CHAPITRE PREMIER.

L'Insurrection.

(Suite)

La répression d'ailleurs augmentait chaque jour de sévérité ; le récit de ces hécatombes sanglantes, éveillait dans le cœur des derniers patriotes fidèles, une haine aveugle.

On se racontait l'épouvantable histoire des trente martyrs d'Analago.

Surpris dans une embuscade, ces trente patriotes avaient été faits prisonniers. Leur mort était certaine mais, la mort ne suffisait point pour leur impitoyables vainqueurs ; il leur fallait y ajouter la plus grande somme possible de souffrances, et leur imagination sanguinaire les servit à souhait.

Dans une plaine, sorte de désert de sable, ils creusèrent trente trous, et dans ces trous ils placèrent les trente prisonniers qu'ils ensevelirent de façon à ne laisser passer que la tête au-dessus du sol. Puis la troupe espagnole fit cercle alentour pour s'abreuver de l'agonie de ces hommes.

Sous l'ardent soleil de ce ciel meurtrier, les faces ne tardèrent point à se tuméfier, la peau craquait et se fendillait, le sang, en ébullition dans ces vases humains, jaillissait par toutes les ouvertures. Mais ce n'était pas assez.

Sur un signe des chefs les rangs des soldats s'entrouvrirent, un peloton de cavaliers, suivi de deux pièces d'artillerie, arrivèrent au galop et ce fut alors sous le sabot des chevaux, sous le cercle des roues, un éclatement de cervelle, un écrasement des chairs, une bouillie sanglante ; les fers des chevaux, comme ceux des roues emportaient à chaque fois quelques lambeaux d'humanité, et la charge passa et repassa jusqu'à ce qu'il ne resta plus une seule tête au-dessus du sol.

Un frisson de colère, secoua les insurgés à la nouvelle de ce massacre ; le sang criait vengeance et une expédition fut résolue pour sacrifier aux mânes de ces martyrs de la liberté le plus grand nombre possible des cadavres de leurs bourreaux.

Sur ces entrefaites la nouvelle parvint au camp d'un mouvement en avant tenté par une Colonne Espagnole.

Ceux-ci vraisemblablement pensaient profiter de la terreur inspirée par le dernier exemple pour tâcher d'en finir avec les insurgés qui tenaient la campagne aux environs de Bagamos.

Ordre fut donné aussitôt à tout le détachement insurgé de se replier sur un point désigné, d'éviter toute rencontre, de faire en un mot le vide devant la colonne espagnole afin de la laisser dans l'erreur où elle était sur les véritables intentions des Cubains.

Le calcul était habile, car au bout de sa marche en avant, la colonne, trompée par l'extraordinaire sécurité avec laquelle elle accomplissait sa marche, crut fermement à la démoralisation complète de ses adversaires, et cessa de s'entourer des précautions accoutumées. C'était tout ce qu'attendaient les Cubains dont les espions invisibles suivaient heure par heure le mouvement de l'expédition.

La saison des pluies, devançant l'époque ordinaire était venue subitement fondre sur la contrée et les violents orages qui se succédaient, rendant plus difficile la marche des soldats, vinrent mettre le comble à leur désorganisation.

Le chef choisi par les Cubains, le vieux général nègre Bartolomeo surnommé le "Boucher," avait pris toutes ses mesures pour qu'aucun des Espagnols ne put échapper au massacre.

Le 24 mai au soir, le détachement espagnol arrêté dans sa marche par une rivière transformée en torrent, fut forcé d'établir son campement sur la rive, en une petite vallée entourée à peu de distance par des forêts impénétrables.

Rassuré par la tranquillité des jours précédents le chef du détachement, malgré le danger de sa position, négligea de prendre les mesures de précaution les plus élémentaires ; il en fut cruellement puni car dans la nuit, une trombe humaine se précipita sur le campement tuant et égorgeant tout sur son passage.

(A suivre)

Correspondance d'Ottawa.

(Suite)

le commerce du pays ont reçu une vigoureuse impulsion grâce au mesures efficaces prises en leur faveur.

Il a bien fallu dès lors reconnaître non-seulement les bonnes intentions du Gouvernement, mais aussi sa parfaite entente. L'on a compris qu'il était décidé pour arriver à son but, à faire face à toute obstruction ; et ce but il l'a atteint en dépit de la mauvaise volonté évidente du Sénat.

Il est à remarquer notamment combien a été correcte et inattaquable la conduite du Gouvernement puisque malgré la surveillance de chiens hargneux exercée par l'opposition, elle n'a pu trouver motif à aucune de ces accusations qui furent jusqu'à ce jour la honte des partis au pouvoir.

C'est là une nouveauté inconnue en nos milieux politiques et qu'il était bon de noter en passant.

CHANGEMENT A VUE.

Les démonstrations spontanées et enthousiastes de sympathie qui se sont fait jour lors de la clôture du Parlement en l'honneur du Gouverneur-Général et de la Comtesse Aberdeen, sont fort significatives pour quiconque se rappelle la conduite hostile et peu digne du défunt parti tory au lendemain de la défaite, vis-à-vis de son Excellence.

Il n'y avait pas d'apostrophes assez virulentes alors contre l'hôte de Rideau Hall.

Que les temps sont changés, cher Abner !

Les journaux conservateurs eux-mêmes n'ont plus assez de fleurs pour décorer leurs éloges à l'adresse de Lord Aberdeen.

Me permettra-t-on d'ajouter à qui revient l'honneur d'un pareil changement ?

A qui sinon à Sir Wilfrid Laurier.

ECHOS.

Par décret publié par le Journal Officiel du 26 mai, le gouvernement français a créé, à Paris, un "Office du Commerce Extérieur," où doivent se centraliser tous les renseignements de nature à favoriser le commerce d'importation et d'exportation de la France. A cet Office, sont adjoints, avec le titre de Conseillers du commerce extérieur, les négociants résidant soit en France, soit à l'étranger, qui sont plus à même de renseigner le commerce. Parmi ces conseillers, nous trouvons le noms de M. Emile Galibert, négociant en cuirs et peaux, Président de la Chambre de Commerce française de Montréal.

Si vous avez quelque chose dont la publication serait importante, ou si vous avez des renseignements particuliers que vous désirez rendre publics, faites-les parvenir à L'ECHO DE MANITOBA, boîte 1309, Winnipeg.

Pour Rire.

Sur l'esplanade des invalides.

—Nous pouvons causer entre vieux braves.

—Vous avez été soldat ?

—Comment ! Pendant 35 ans, j'ai présidé à la conservation des paillasses militaires.

NOUVELLES LOCALES.

M. Froment de Notre-Dame de Lourdes, est à Winnipeg en promenade.

L'Exposition Industrielle de Winnipeg ouvre le 11 juillet pour se terminer le 16.

Le prix du foin continue à monter à Winnipeg ; il vaut cette semaine $10 la tonne.

M. Martineau du Département des Indiens à Portage du Rat, était en ville ces jours derniers.

Grande représentation chaque soir au Pavillon de la rue Bannatyne par les White Entertainers.

M. Strevel, un des constructeurs du chemin de fer du Sud-Est, déclare être rendu à cinq milles de Sainte-Anne.

L'ECHO DE MANITOBA est en vente chez Melle M. E. Kéroack, coin des rues Main et Water. En face de l'hôtel Manitoba.

M. J. C. Birt, 54 rue Jones, est le seul agent chargé de la publicité pour L'ECHO DE MANITOBA. S'adresser à lui pour toute publication.

Le *Free Press* annonce que *Le Manitoba* a été acheté par MM. le Sénateur Bernier et A. Bérubé, et qu'il va devenir un organe conservateur ! ! !

Le Révérend Père Leduc est parti samedi dernier pour Edmonton, après un voyage de deux semaines à Portage du Rat et à Saint-Boniface.

Mme Marie Poirier, belle-mère de M. Joseph Gagnier de Saint-Boniface, est morte samedi dernier à l'âge de 70 ans. Elle a été enterrée mardi dernier.

Le nouveau poste central de Pompiers sera élevé sur l'emplacement actuel du marché à foin. Une commisson a été nommée pour pourvoir à la mise en vigueur de cette décision.

Mardi matin a été célébré le service anniversaire de la mort de Mgr Taché, premier archevêque de St-Boniface (1871) et toute notre population française s'est associée de cœur à cette cérémonie.

Le nouveau bureau des "Lettres Mortes" creé à Winnipeg est complètement organisé. Déjà les imprimés et fournitures sont arrivés à l'Hôtel des Postes. Les nouveaux titulaires sont prêts à entrer en fonctions le 1er juillet.

Abonnez-vous à L'ECHO DE MANITOBA, le plus jeune des journaux canadiens - français de l'Ouest, mais aussi le seul uniquement dévoué aux intérêts de tous ceux qui parlent la langue française. L'avenir est aux jeunes.

M. et Mme Lemay sont bien cruellement éprouvés. Ils viennent de perdre un autre enfant, emporté par la fièvre en quelques jours. C'est la seconde fois dans le court espace d'un mois que la mort vient endeuiller cette famille.

Le bazar au profit du noviciat des RR. PP. Oblats, à St-Charles, s'ouvrira vendredi 1er juillet et durera quatre ou cinq jours. Des voitures stationnées au pont du Broadway, seront mises à la disposition des visiteurs pour les transporter à St-Charles.

Dimanche soir, Grand Concert Sacré donné en faveur du bazar tenu à Saint-Charles. Outre de nombreux artistes de la localité un grand nombre de nos meilleurs musiciens de Winnipeg ont promis leur concours. Ce sera un véritable événement artistique.

Au "Grand" opera, la Société Empire Comedy continue la série de ses représentations.

La procession St-Jean-Baptiste qui en raison du mauvais temps, n'a pu avoir lieu dimanche dernier, est remise à dimanche prochain à neuf heures du matin. Le point de départ sera toujours à l'angle de la rue Main et du Broadway. La procession se rendra de là à l'Immaculée Conception.

Une erreur qui s'est glissée dans notre dernier numéro nous fait citer à tort M. McGeer comme agent spécial de la "Great West Life Insurance Coy." C'est M. McTeer que nous voulions dire. M. McTeer, récemment arrivé parmi nous de la Province de Québec, est bien connu à Saint-Boniface où il réside.

Deux citoyens du Kansas MM. D. F. et R. W. Huft, de Burlingame, viennent d'arriver à Winnipeg et comptent se rendre au Lac Dauphin pour visiter la contrée. S'ils sont satisfaits de leur examen ils assurent qu'un grand nombre de familles, habitant le Kansas, viendront s'établir dans la région du Lac Dauphin.

Docteur Dame.

Nous sommes heureux d'annoncer le retour dans notre ville de notre sympathique concitoyen, le Docteur Dame, après un voyage d'agrément à travers les Etats-Unis et le Mexique.

Le Docteur, tout en voyageant pour rétablir sa santé, n'a pas négligé ses études car il a visité tous les grands hôpitaux et autres institutions de ce genre dans l'ouest des Etats-Unis. Il a surtout fait un examen approfondi des différents établisements d'Electro-Thérapie.

C'est la médecine de l'avenir !

Nous aurons donc l'avantage de posséder ici à Winnipeg un établissement hors pair en ce genre, car le Docteur Dame entend bien profiter des études faites pour le plus grand profit de sa nombreuse clientèle.

Le Docteur Dame a eu occasion de rencontrer durant son voyage un grand nombre de nos compatriotes, tous fort bien établis et satisfaits.

Distribution des Prix a l'Academie Sainte-Marie.

Lundi a eu lieu la distribution des prix à l'Académie Ste-Marie, sous la présidence de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Patterson, qui a félicité la supérieure et les succès des remarquables résultats obtenus.

Il a également remercie Melle L. Becher qui lui avait présenté une adresse de remerciement dour l'intérêt qu'il portait à l'Académie Ste-Marie.

Un concert a suivi la distribution des prix ; concert donné par les élèves de l'institution, dont quelques-unes se sont révélées excellentes pianistes. Des chœurs et des symphonies ont fort agréablement diversifié le programme.

Parmi les lauréats de la distribution nous relevons :

La médaille d'or d'Instruction Religieuse a été décernée à Melle M. Allman

La médaille d'or pour la musique a été attribuée à Melle Bertha Dubuc.

Melle M. Molloy a remporté la médaille d'argent pour la peinture.

Melle Lilian Becher a obtenu la médaille d'argent pour la Littérature.

La médaille d'application est échue à Melle A. Bertrand, et celle d'économie domestique à Melle C. Longpré, etc., etc.

Une exposition des travaux exécutés par les élèves dans le cours de l'année a mérité les éloges de tous les assistants.



